

Mardi 19 mars 2024

DÉLIBÉRATION N°2024-09

AFFECTATION DU RÉSULTAT D'ARSUD 2023

Le mardi 19 mars 2024 à 10h00, les membres du Conseil d'Administration d'Arsud, régulièrement convoqués, se sont réunis en visioconférence.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Michel BISSIÈRE - Josy CHAMBON - Richard GALY - Bruno GENZANA - Jean-Pierre RICHARD - Gilles RIPERT - Adeline DUMON - Michel KELEMENIS - Clémence PARODI - Muriel MAYETTE-HOLTZ - Élodie PRESLES - Patrick RANCHAIN - Alexandra TIMÁR

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Marion COUTRIS a donné sa procuration à Michel KELEMENIS
M. Michaël DIAN a donné sa procuration à Élodie PRESLES
Mme Chantal EYMEOUD a donné sa procuration à Josy CHAMBON
Mme Sophie JOISSAINS a donné sa procuration à Bruno GENZANA
Alexandra MASSON a donné sa procuration à Clémence PARODI
Mme Virginie PIN a donné sa procuration à Gilles RIPERT

ÉTAIT ABSENTE :

Bénédicte LEFEUVRE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962, portant règlement général sur la comptabilité publique,

VU la délibération n°19-586 du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur du 16 octobre 2019 portant modification des statuts de la Régie culturelle régionale et intégration de l'Arcade,

VU la délibération n°2020-06 du Conseil d'Administration du 20 février 2020 adoptant le changement de dénomination sociale de l'établissement public administratif,

VU la délibération de ce jour adoptant le Compte de Gestion 2023,

VU la délibération de ce jour adoptant le Compte Administratif 2023,

Considérant :

- Les résultats dégagés par le compte administratif 2023 :

SECTION de FONCTIONNEMENT	
Dépenses	5 830 590,17
Recettes	5 642 039,87
Résultat de l'exercice	-188 550,30
Excédent antérieur reporté	144 986,24
Déficit cumulé	-43 564,06

SECTION d'INVESTISSEMENT	
Dépenses	2 661 593,20
Recettes	2 949 599,88
Résultat de l'exercice	288 006,68
Déficit antérieur reporté	25 597,36
Excédent cumulé	262 409,32
Reste à réaliser Inv. Dépenses	1 156 517,24
Reste à réaliser Inv. Recettes	1 050 000,00
Résultat global d'investissement	155 892,08

Le Président propose au Conseil d'Administration :

L'affectation suivante :

Report à nouveau (002)	fonctionnement	-43 564,06
Report à nouveau (001)	Investissement	262 409,32

Après avoir délibéré, adopté à la majorité dont 2 abstentions.

Fait à Bouc-Bel-Air, le 19 mars 2024

Le président du Conseil d'Administration
Monsieur Michel BISSIÈRE

